

Choua lute



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité Police de l'Eau

Delt Aménagement

9A rue Saint-Léon IX

57850 DABO

Dossier suivi par : Romain DECCO *RD*  
Tél. : 03 87 34 33 64  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr  
Réf. : RD/RS ASPE-L9

Metz, le 24 avril 2014

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un  
lotissement Delt Aménagement sur la commune de  
MARSILLY  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA  
Récépissé modificatif

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

**création d'un lotissement Delt Aménagement  
sur la commune de MARSILLY**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 02 avril 2014, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative" qui annule et remplace le récépissé délivré en date du 02 avril 2014.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de MARSILLY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- Bureau d'étude THERA
- Mairie de MARSILLY

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE POTIER